

La Belgique, les Pays-Bas, la France et le Luxembourg unissent leurs forces pour des emballages plus durables en Europe

Bruxelles, le 13 octobre 2025 – Fost Plus et Valipac (BE), Verpact (NL), Citeo et Citeo PRO (FR) ainsi que Valorlux (LU) ont signé un accord de coopération historique visant à mieux accompagner les entreprises dans leur transition vers des emballages plus durables. Une meilleure coordination entre les pays permettra de concevoir des emballages plus respectueux de l'environnement, de les traiter de manière plus appropriée et d'en assurer un suivi plus transparent. Cet accord contribue ainsi à un système plus équitable et à une empreinte écologique réduite. Il offre également au consommateur une garantie renforcée quant à la durabilité des emballages présents dans les rayons.

Le premier partenariat du genre

Fost Plus (emballages ménagers), Valipac (emballages industriels), Verpact, Citeo (emballages ménagers), Citeo PRO (emballages industriels) et Valorlux sont les organismes responsables de la mise en œuvre des obligations légales liées à la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) dans leurs pays respectifs : Belgique, Pays-Bas, France et Luxembourg. Ces organisations sont responsables de l'obligation de reprise et de déclaration des emballages de leurs membres. En tant qu'organisations reconnues par les autorités, elles organisent notamment la collecte sélective, calculent les taux de recyclage et accompagnent la transition vers des emballages réutilisables.

De nombreuses entreprises commercialisent leurs produits, et donc leurs emballages, dans chacun de ces quatre pays. Cela implique de se conformer à des réglementations et obligations de reporting spécifiques à chaque territoire. En collaborant plus étroitement, les six organismes visent à réduire la complexité pour les entreprises en offrant des procédures de déclaration plus uniformes, renforcer la cohérence et améliorer l'efficacité de la gestion des emballages au-delà des frontières nationales.

Cette coopération s'inscrit dans le cadre du nouveau règlement européen sur les emballages et les déchets d'emballages (PPWR). En unissant leurs forces, les six organismes souhaitent accompagner activement les entreprises dans cette nouvelle réalité – non seulement pour répondre aux exigences réglementaires, mais aussi pour concrétiser leurs ambitions en matière de durabilité.

Francis Huysman, CEO de Fost Plus et Valipac : « *Les entreprises sont confrontées à des défis majeurs. Les nouvelles règles européennes imposent des objectifs ambitieux en matière de prévention, de réutilisation, de recyclage et d'utilisation de matériaux recyclés. Nous avons toujours eu une vision transfrontalière, mais cette collaboration formelle nous permet désormais de mieux soutenir les entreprises dans leur quête de solutions d'emballage durables. En parallèle, elle renforce les garanties offertes aux consommateurs : les emballages sont mieux suivis, mieux traités et contribuent à une économie circulaire réellement efficace, quel que soit le pays d'origine du produit.* »

Michel Mersch, CEO de Nestlé BeNeLux : « *La coopération internationale entre les organismes REP des quatre pays nous permet de relever ensemble les défis posés par les nouvelles réglementations européennes et d'échanger les meilleures pratiques. Cela renforcera non seulement l'efficacité de nos systèmes REP, mais aura également un impact positif sur l'économie circulaire de nos emballages, en favorisant des méthodes de collecte et de recyclage locales plus performantes et plus rentables.* »

Trois axes prioritaires

Le premier pilier de cette collaboration vise à uniformiser les déclarations d'emballages. L'objectif est de créer une base de données commune, basée sur les informations produit standardisées associées au code-barres.

Les avantages vont bien au-delà de la simplification administrative pour les entreprises. Un système uniforme garantit une plus grande transparence envers les consommateurs : il permet de mieux comparer les données de recyclage et d'emballage entre les pays, et de mieux comprendre la véritable durabilité des emballages. Cela renforce la confiance dans les performances circulaires des emballages et contribue à une politique d'emballage plus équitable et durable en Europe.

Le deuxième pilier repose sur le développement de solutions d'emballage circulaires. Les six organismes mutualisent désormais leur expertise autour de :

- Design for Recycling : comment développer des emballages optimisés pour le recyclage ;
- L'utilisation de matériaux recyclés et le reporting y afférant ;
- La transition vers des emballages réutilisables ;
- La réduction de la quantité de matériaux d'emballages sans pour autant compromettre la fonctionnalité ni la sécurité.

Cette collaboration aide les entreprises à se conformer à la réglementation européenne et à jouer un rôle précurseur dans l'économie circulaire de demain. Pour les consommateurs, cela se traduit par des emballages plus durables dans les rayons, avec un impact environnemental réduit. Cette collaboration contribue ainsi à une amélioration tangible de la chaîne d'emballage, perceptible au quotidien.

Le troisième pilier porte sur le renforcement de la Responsabilité Élargie des Producteurs pour les emballages industriels. Dans ce segment, la traçabilité est essentielle : où finissent ces emballages ? Comment sont-ils recyclés ? Et comment les entreprises peuvent-elles le démontrer ? Avec les obligations de reporting claires imposées par le PPWR, la transparence dans la chaîne de recyclage devient plus que jamais une priorité absolue. Cette collaboration vise à établir un cadre efficace répondant à ces enjeux.

À propos de Fost Plus

Depuis 1994, Fost Plus accélère la transition vers une gestion durable des emballages. Le citoyen est au centre d'une approche qui évite que les ressources ne deviennent des déchets. A cette fin, Fost Plus met en place des structures efficaces pour garantir un tri correct partout et à tout moment, optimise la conception des emballages en vue d'un meilleur recyclage avec ca. 5 000 membres et repense notre attitude envers les matériaux (d'emballage).

Fost Plus collabore étroitement avec les citoyens, les entreprises, les autorités et les experts, pour collecter et recycles les emballages ménagers mis sur le marché par ses membres. De cette manière, l'organisation remplit la Responsabilité Elargie des Producteurs de ses membres. 60 collègues dévoués s'engagent à influencer les comportements afin de limiter le plus possible l'impact de notre façon de produire et de consommer sur l'environnement. Enfin, Fost Plus contribue à une meilleure société et à un environnement plus propre pour tout le monde en construisant des chaînes de matériaux durables.

Contact

Valerie Bruyninckx
0471 75 83 12
valerie.bruyninckx@fostplus.be

À propos de Valipac

Valipac a été fondé en 1997 par l'industrie belge et est le premier organisme européen de responsabilité élargie des producteurs (REP) dédié aux emballages industriels. Sa mission principale est d'atteindre les taux de recyclage imposés à l'industrie pour ce type d'emballage mis sur le marché belge, et ce à l'un des coûts moyens les plus compétitifs d'Europe (10,6 €/tonne).

Fort de près de 30 ans d'expérience, Valipac s'appuie sur quatre piliers pour accélérer la circularité des emballages professionnels : encourager les entreprises à opter pour des emballages circulaires, garantir la traçabilité et le recyclage effectif des déchets d'emballages, stimuler le recyclage local et promouvoir la collecte sélective au sein des entreprises.

Grâce à son expertise et à ses solutions innovantes, Valipac fait de la Belgique un leader européen en matière de recyclage des emballages industriels.

Contact

Ingrid Bouchez
0475 52 99 93
ingrid.bouchez@valipac.be